

DEC 37/2014

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 23 décembre 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 23 décembre 2014

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Virements de crédits N° DEC 37/2014 à l'intérieur de la Section III –
Commission du budget général pour l'exercice 2014



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 19 novembre 2014
(OR. en)**

15740/14

FIN 874

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Mme Kristalina GEORGIEVA, vice-présidente de la Commission européenne
Date de réception:	19 novembre 2014
Destinataire:	M. Enrico ZANETTI, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Virements de crédits No DEC 37/2014 à l'intérieur de la Section III - Commission du budget général pour l'exercice 2014

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 37/2014.

p.j.: DEC 37/2014



BRUXELLES, LE 18/11/2014

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2014

SECTION III - COMMISSION TITRES 02, 05, 06, 08, 09, 15, 32

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 37/2014

ORIGINE DES CRÉDITS**DU CHAPITRE - 0501** Dépenses administratives du domaine politique
«Agriculture et développement rural»

POSTE - 05 01 05 02 Personnel externe mettant en œuvre les programmes de
recherche et d'innovation -- Horizon 2020 CND -122 560,00

POSTE - 05 01 05 03 Autres dépenses de gestion pour les programmes de
recherche et d'innovation -- Horizon 2020 CND -350 579,00

DU CHAPITRE - 0601 Dépenses administratives du domaine politique «Mobilité
et transports»

POSTE - 06 01 06 01 Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux --
Contribution du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) CND -695 820,00

DU CHAPITRE - 0801 Dépenses administratives du domaine politique
«Recherche et innovation»

POSTE - 08 01 05 01 Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents
temporaires mettant en œuvre les programmes de recherche et d'innovation -
Horizon 2020 CND -2 426 645,00

POSTE - 08 01 05 03 Autres dépenses de gestion pour les programmes de
recherche et d'innovation -- Horizon 2020 CND -18 820 590,00

POSTE - 08 01 05 11 Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents
temporaires mettant en œuvre les programmes de recherche et d'innovation --
programme Euratom CND -2 440 387,00

POSTE - 08 01 06 01 Agence exécutive du Conseil européen de la recherche --
Contribution d'Horizon 2020 CND -4 351 450,00

POSTE - 08 01 06 02 Agence exécutive pour la recherche -- Contribution
d'Horizon 2020 CND -6 665 038,59

POSTE - 08 01 06 03 Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises -
- Contribution d'Horizon 2020 CND -5 696 650,00

POSTE - 08 01 06 04 Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux --
Contribution d'Horizon 2020 CND -125 837,00

DU CHAPITRE - 1501 Dépenses administratives du domaine politique «Éducation
et culture»

POSTE - 15 01 06 01 Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» --
Contribution d'Erasmus+ CND -2 536 800,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0204 Horizon 2020 - Recherche relative aux entreprises

POSTE - 02 04 02 01 Primauté dans l'espace	CE	5 000 000,00
	CP	5 000 000,00
POSTE - 02 04 03 01 Parvenir à une économie à basse consommation de ressources et résistante au changement climatique, et à un approvisionnement durable en matières premières	CE	2 896 650,00

AU CHAPITRE - 0509 Horizon 2020 -- Recherche et innovation relatives à l'agriculture

POSTE - 05 09 03 01 Assurer des approvisionnements suffisants en aliments sûrs et de qualité et en autres bioproduits	CE	473 139,00
	CP	473 139,00

AU CHAPITRE - 0602 Politique européenne des transports

POSTE - 06 02 01 01 Supprimer les goulets d'étranglement et établir les liaisons manquantes	CE	695 820,00
ARTICLE - 06 02 51 Achèvement du programme de réseaux transeuropéens	CP	695 820,00

AU CHAPITRE - 0802 Horizon 2020 -- Recherche

POSTE - 08 02 01 01 Renforcement de la recherche aux frontières de la connaissance au Conseil européen de la recherche	CE	28 039 072,00
POSTE - 08 02 03 03 Assurer le passage à un système énergétique fiable, durable et compétitif	CE	125 837,00
ARTICLE - 08 02 51 Achèvement du programme-cadre de recherche précédent -- Septième programme-cadre -- Action indirecte CE (2007-2013)	CP	28 039 072,00

AU CHAPITRE - 0904 Horizon 2020

POSTE - 09 04 02 01 Primauté dans les technologies de l'information et de la communication	CP	2 896 650,00
--	----	--------------

AU CHAPITRE - 1502 Erasmus +

POSTE - 15 02 01 01 Promouvoir l'excellence et la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en Europe ainsi que son adéquation par rapport au marché du travail	CE	2 536 800,00
	CP	2 536 800,00

AU CHAPITRE - 1503 Horizon 2020

POSTE - 15 03 01 01 Actions Marie Skłodowska-Curie -- Produire de nouvelles compétences et de l'innovation	CE	1 665 038,59
	CP	1 665 038,59

AU CHAPITRE - 3204 Horizon 2020 -- Recherche et innovation relatives à l'énergie

POSTE - 32 04 03 01 Assurer le passage à un système énergétique fiable, durable et compétitif	CE	2 800 000,00
	CP	2 800 000,00
ARTICLE - 32 04 51 Achèvement du septième programme-cadre (2007-2013)	CP	125 837,00

INTRODUCTION

Avec le présent virement DEC 37, la Commission propose de transférer les crédits résultant des économies réalisées sur les lignes administratives relatives aux agences exécutives et à Horizon 2020 vers les lignes opérationnelles des programmes.

Ce redéploiement de crédits tient compte de la situation difficile sur plusieurs lignes d'achèvement. Par conséquent, il est proposé de virer, le cas échéant, des crédits de paiement aux lignes d'achèvement, tandis que les engagements seront utilisés pour les nouvelles lignes d'Horizon 2020, en faveur de propositions de grande qualité en attente de financement.

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

05 01 05 02 - Personnel externe mettant en œuvre les programmes de recherche et d'innovation -- Horizon 2020

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	420 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	12 600,00
2 Virements	-38 328,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	394 272,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	259 112,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	135 160,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	12 600,00
7 Prélèvement proposé	122 560,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	29,18 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Le montant des crédits demandés a été revu à la baisse sur la base des estimations du PMO.

I.2

a) Intitulé de la ligne

05 01 05 03 - Autres dépenses de gestion pour les programmes de recherche et d'innovation -- Horizon 2020

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	713 154,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	21 395,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	734 549,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	282 209,45
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	452 339,55
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	101 760,55
7 Prélèvement proposé	350 579,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	49,16 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Horizon 2020, le programme-cadre pour la recherche et l'innovation, a été lancé le 1^{er} janvier 2014.

L'introduction progressive au cours de la première année d'Horizon 2020, avant le transfert effectif à l'Agence exécutive pour la recherche (REA) le 1^{er} novembre 2014, a imposé de veiller avant tout au succès de l'évaluation de l'appel, qui doit mener à l'établissement des listes de propositions classées.

Cet accent mis sur la mise en œuvre des premières étapes du programme Horizon 2020 se traduira par une exécution plus faible des dépenses administratives en termes de missions, de réunions ou d'actions de communication.

I.3

a) Intitulé de la ligne

06 01 06 01 - Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux -- Contribution du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	12 260 497,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	18 722,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	12 279 219,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	11 583 398,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	695 821,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1,00
7 Prélèvement proposé	695 820,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	5,68 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

La réduction proposée de la ligne de financement de l'INEA résulte des éléments suivants:

- les retards enregistrés dans le recrutement, tant du personnel externe que des fonctionnaires détachés, qui ont également une incidence sur d'autres dépenses, liées au service médical, à l'informatique, aux frais administratifs de gestion du personnel, etc. Les coûts annuels moyens pour le personnel ont par conséquent été moins élevés pour 2014;
- aucune décision n'a été prise concernant l'adaptation des rémunérations pour 2011 et 2012 lorsque le budget a été décidé.

Afin de faire face à l'augmentation du personnel, il était en outre prévu de louer des bureaux supplémentaires à partir de mai 2014. Les négociations ont pris plus de temps que prévu et n'ont été finalisées qu'en juillet. Les coûts correspondants ont donc été inférieurs aux prévisions.

I.4

a) Intitulé de la ligne

08 01 05 01 - Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires mettant en œuvre les programmes de recherche et d'innovation - Horizon 2020

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	106 740 801,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	3 202 224,00
2 Virements	-3 438 793,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	106 504 232,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	106 504 232,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	104 077 587,00
7 Prélèvement proposé	2 426 645,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	2,27 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Selon les dernières informations disponibles relatives à l'adaptation des rémunérations pour 2011 et 2012, l'exécution de la ligne du budget administratif pour le personnel mettant en œuvre Horizon 2020 peut être réduite de 2,4 millions d'EUR. Il est proposé d'allouer les économies réalisées aux lignes opérationnelles.

I.5

a) Intitulé de la ligne

08 01 05 03 - Autres dépenses de gestion pour les programmes de recherche et d'innovation -- Horizon 2020

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	37 484 811,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	1 124 544,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	38 609 355,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	38 609 355,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	19 788 765,00
7 Prélèvement proposé	18 820 590,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	50,21 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	10 185 544,55
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	10 185 544,55
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	0,00 %

d) Justification détaillée du virement

Au cours de l'année 2014, l'accent a été mis sur la rationalisation des dépenses de missions, de réunions et de communication, permettant ainsi de réaliser des économies sur la ligne 08 01 05 03.

Parallèlement, des recouvrements ont conduit à une augmentation des recettes affectées, qui peuvent être utilisées pour réduire les besoins à financer à partir du budget 2014.

Un excédent d'un montant total de 18,8 millions d'EUR en crédits non dissociés peut être transféré.

I.6

a) Intitulé de la ligne

08 01 05 11 - Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires mettant en œuvre les programmes de recherche et d'innovation -- programme Euratom

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	11 607 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	11 607 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	11 607 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	9 166 613,00
7 Prélèvement proposé	2 440 387,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	21,03 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Selon les dernières informations disponibles relatives à l'adaptation des rémunérations pour 2011 et 2012, l'exécution de la ligne du budget administratif pour le personnel d'Euratom peut être réduite de 2,4 millions d'EUR. Il est proposé d'allouer les économies réalisées aux lignes opérationnelles.

I.7

a) Intitulé de la ligne

08 01 06 01 - Agence exécutive du Conseil européen de la recherche -- Contribution d'Horizon 2020

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	39 415 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	1 182 450,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	40 597 450,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	36 246 000,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	4 351 450,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0,00
7 Prélèvement proposé	4 351 450,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	11,04 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

À partir de 2014, les dépenses liées aux systèmes informatiques communs pour la recherche (3,8 millions d'EUR, qui devait initialement provenir de l'ERCEA) seront financées exclusivement par les DG bénéficiant de ces services, et non par le budget administratif des agences exécutives. Cette décision a été prise après le vote du budget 2014. En outre, le budget administratif de l'ERCEA pour 2014 a été réduit de 0,6 million d'EUR, principalement en raison de l'adaptation des rémunérations. La partie inutilisée du budget en crédits votés s'établit à 4,4 millions d'EUR. Ce montant sera transféré au budget opérationnel.

I.8

a) Intitulé de la ligne

08 01 06 02 - Agence exécutive pour la recherche -- Contribution d'Horizon 2020

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	56 369 001,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	1 691 070,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	58 060 071,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	51 395 032,41
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	6 665 038,59
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0,00
7 Prélèvement proposé	6 665 038,59
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	11,82 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

On prévoit sur cette ligne un excédent de 6,7 millions d'EUR provenant du budget total disponible de 58 millions d'EUR (56,4 millions d'EUR + 1,6 million d'EUR de crédits de l'AELE).

Le nombre restreint d'équivalents temps plein (ETP), découlant des retards pris par le recrutement, correspond à environ 27 % de cet excédent. Pour le reste, l'excédent découle principalement des économies réalisées sur les frais relatifs aux bâtiments, à la suite du transfert, d'une société privée à la Commission (OIB), du contrat de gestion d'immeuble, ainsi que de la réduction des frais de gardiennage et du nombre d'audits ex post externalisés, grâce à un meilleur ciblage des opérations à haut risque. Le montant total des économies réalisées et mises à disposition au titre du financement de la ligne budgétaire de la REA (08 01 06 02) s'élève à 6,7 millions d'EUR.

I.9

a) Intitulé de la ligne

08 01 06 03 - Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises -- Contribution d'Horizon 2020

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	19 055 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	571 650,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	19 626 650,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	13 930 000,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	5 696 650,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0,00
7 Prélèvement proposé	5 696 650,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	29,90 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Les effectifs de l'agence exécutive sont appelés à doubler en 2014, ce qui nécessitera un grand nombre de recrutements. Compte tenu du retard pris par les recrutements prévus pour 2014 et des économies réalisées en rapport avec les bâtiments, l'agence a revu son budget administratif à la baisse. Ces économies peuvent être absorbées par les projets financés sur les lignes opérationnelles d'Horizon 2020.

I.10

a) Intitulé de la ligne

08 01 06 04 - Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux -- Contribution d'Horizon 2020

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 915 960,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	57 479,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	1 973 439,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	1 973 439,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1 847 602,00
7 Prélèvement proposé	125 837,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	6,57 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Le processus de recrutement du personnel extérieur et du personnel détaché a pris plus de temps que prévu. Cela a eu une incidence directe sur les coûts non salariaux liés au personnel: service médical, administration et frais de gestion du personnel, dépenses informatiques, logistique et frais liés aux bâtiments. La décision relative à l'adaptation des rémunérations pour 2011 et 2012 n'a en outre pas été prise. Afin de tenir compte de l'augmentation des effectifs de l'INEA, la location d'espaces de bureau supplémentaires était prévue à partir de mai 2014. La procédure de négociation n'a toutefois pu être finalisée qu'au début du mois de juillet, ce qui a aussi affecté la mise en œuvre.

I.11

a) Intitulé de la ligne

15 01 06 01 - Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» -- Contribution d'Erasmus+

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CND
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	25 897 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	784 679,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	26 681 679,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	24 144 870,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	2 536 809,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	9,00
7 Prélèvement proposé	2 536 800,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	9,80 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Le 11 juillet 2014, le comité exécutif de l'Agence exécutive EAC (EACEA) a adopté pour 2014 un budget révisé, dans lequel les coûts de fonctionnement de l'Agence ont été réduits. Cette baisse est due à l'application du coût réel et à l'exécution budgétaire durant l'exercice 2014. Les crédits qui ne seront pas utilisés peuvent être transférés.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

02 04 02 01 - Primauté dans l'espace

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CE	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	161 352 331,00	14 704 483,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	4 880 635,00	441 134,00
2 Virements	1 335 498,00	19 150 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	167 568 464,00	34 295 617,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	163 229 823,95	29 663 303,57
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	4 338 640,05	4 632 313,43
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	9 338 640,05	9 632 313,43
7 Renforcement proposé	5 000 000,00	5 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	3,10 %	34,00 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du virement

Les crédits d'engagement à transférer à «Horizon 2020 – Primauté dans le domaine des technologies génériques et industrielles – Programme spatial» («H2020-LEIT-SPACE») permettront le financement de deux propositions issues de la liste de réserve de l'appel à propositions «H2020 – Compétitivité dans le secteur spatial européen: technologie et science 2014» («H2020-COMPET-2014») et d'une proposition issue de la liste de réserve de l'appel à propositions «H2020–Observation de la Terre–2014» («H2020-EO-2014»), dans les limites des marges de 20 % de chaque appel à propositions.

Au moyen des crédits de paiement à transférer au programme «Horizon 2020-LEIT-SPACE», il sera possible de procéder au versement des préfinancements de trois projets en 2014. Ces projets appartiennent à la liste principale de l'appel à propositions «H2020-COMPET-2014».

II.2

a) Intitulé de la ligne

02 04 03 01 - Parvenir à une économie à basse consommation de ressources et résistante au changement climatique, et à un approvisionnement durable en matières premières

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	69 306 327,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	2 073 144,00
2 Virements	-201 522,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	71 177 949,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	69 762 525,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	1 415 424,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	4 312 074,00
7 Renforcement proposé	2 896 650,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	4,18 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Ces crédits supplémentaires sont nécessaires afin de financer les propositions de grande qualité en attente de fonds qui figurent actuellement sur la liste de réserve. Ces projets revêtent un intérêt particulier à l'heure où les ressources se raréfient et où le changement climatique est devenu une préoccupation majeure. Dès lors qu'il s'agit de priorités politiques et que ces questions ne cesseront de gagner en importance dans les années à venir, il est nécessaire de financer le plus grand nombre possible de projets de qualité, notamment lors de la phase initiale du programme Horizon 2020.

II.3

a) Intitulé de la ligne

05 09 03 01 - Assurer des approvisionnements suffisants en aliments sûrs et de qualité et en autres bioproduits

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CE	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	52 163 000,00	2 290 968,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	1 503 567,00	68 729,00
2 Virements	-2 044 102,00	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	51 622 465,00	2 359 697,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	624 014,00	419 680,36
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	50 998 451,00	1 940 016,64
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	51 471 590,00	2 413 155,64
7 Renforcement proposé	473 139,00	473 139,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,91 %	20,65 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du virement

Les crédits supplémentaires seront affectés au financement de projets figurant dans la liste de réserve de l'«appel relatif à une bioéconomie innovante, durable et inclusive» («H2020-ISIB-2014»). Les crédits d'engagement à transférer vers le poste 05 09 03 01 permettront de répondre de manière adéquate à l'important intérêt suscité par cet appel et de financer des projets qui ont été mis en évidence pour leur qualité élevée et leur pertinence stratégique. On obtiendra de cette manière une utilisation optimale du budget pour les meilleures propositions.

II.4

a) Intitulé de la ligne

06 02 01 01 - Supprimer les goulets d'étranglement et établir les liaisons manquantes

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	816 618 378,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	301 211 223,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	1 117 829 601,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	1 095 608 000,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	22 221 601,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	22 917 421,00
7 Renforcement proposé	695 820,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,09 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	3 316 491,44
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Les crédits d'engagement supplémentaires sont nécessaires pour l'appel à propositions MIE-Transports 2014, qui a été lancé le 11 septembre de cette année. Le montant de cet appel (enveloppe totale: 12 milliards d'EUR) correspondant à la ligne budgétaire 06 02 01 01 dépasse les 6 milliards d'EUR. Les crédits supplémentaires sont donc nécessaires pour faire face aux besoins de financement lors des deux premières années des actions qui seront sélectionnées dans le cadre de l'appel pluriannuel à propositions.

II.5

a) Intitulé de la ligne

06 02 51 - Achèvement du programme de réseaux transeuropéens

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	759 405 150,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	759 405 150,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	706 764 234,33
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	52 640 915,67
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	53 336 735,67
7 Renforcement proposé	695 820,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,09 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	3 525 040,67
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

d) Justification détaillée du virement

L'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) est confrontée à une forte pénurie de crédits de paiement, qui se chiffre à 89 millions d'EUR, pour couvrir les paiements de 2014. Cette augmentation modeste des crédits de paiement sera nécessaire pour procéder au préfinancement de certains projets prioritaires.

II.6

a) Intitulé de la ligne

08 02 01 01 - Renforcement de la recherche aux frontières de la connaissance au Conseil européen de la recherche

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 641 772 694,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	48 776 713,00
2 Virements	-15 882 262,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	1 674 667 145,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	1 674 532 650,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	134 495,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	28 173 567,00
7 Renforcement proposé	28 039 072,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	1,71 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	170 553,12
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Depuis sa création, le CER (Conseil européen de la recherche) finance avec succès la recherche aux frontières de la connaissance et jouit d'une excellente réputation dans les milieux de la recherche de pointe au niveau mondial. Ses bénéficiaires, parmi lesquels plusieurs lauréats de prix Nobel, dont trois décerné cette année dans les domaines de la médecine et de l'économie, ont assuré le prestige du CER dans les différents secteurs de la recherche à l'échelle mondiale. Cette année, avec des budgets extrêmement serrés, et compte tenu d'une réduction de plus de 20 % de ses crédits de paiement, ainsi que du lancement du programme d'innovation Horizon 2020, l'Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA) a cherché à maintenir un haut niveau de qualité de la recherche, afin de conserver à l'espace européen de la recherche la reconnaissance dont il bénéficie au sein de la communauté scientifique mondiale. Le financement d'un nombre maximal de projets dès cette année est crucial pour garantir la réussite de l'Agence.

Le montant total de 28 millions d'EUR en crédits d'engagement permettra le renforcement des appels pour 2014 ainsi que le financement de projets à fort potentiel inscrits sur les listes de réserve.

II.7

a) Intitulé de la ligne

08 02 03 03 - Assurer le passage à un système énergétique fiable, durable et compétitif

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	278 434 628,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	8 806 100,00
2 Virements	15 102 034,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	302 342 762,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	20 476 830,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	281 865 932,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	281 991 769,00
7 Renforcement proposé	125 837,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,05 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	728 553,06
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Ces crédits supplémentaires seront absorbés par l'appel à propositions Villes et communautés intelligentes, thématique SCC14-1 solutions intégrant les secteurs de l'énergie, des transports, des technologies de l'information au moyen de projets de phares (démonstration à grande échelle - premier du genre), et contribueront à financer un projet figurant actuellement sur la liste de réserve. Ces projets donneront des indications supplémentaires sur la thématique et faciliteront la réalisation de l'objectif principal de l'appel.

II.8

a) Intitulé de la ligne

08 02 51 - Achèvement du programme-cadre de recherche précédent -- Septième programme-cadre -- Action indirecte CE (2007-2013)

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	2 568 132 885,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	77 814 426,00
2 Virements	90 177 532,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	2 736 124 843,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	2 584 035 466,68
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	152 089 376,32
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	180 128 448,32
7 Renforcement proposé	28 039 072,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	1,09 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	2 885 213,37
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	9 372,80
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	99,68 %

d) Justification détaillée du virement

Les 28 millions d'EUR de crédits de paiement supplémentaires sont nécessaires pour honorer les obligations légales liées à l'achèvement du septième programme-cadre (7^e PC). Ces crédits sont principalement nécessaires à l'achèvement des volets suivants du programme: les nanotechnologies, le Conseil européen de la recherche (CER), les transports et le climat.

II.9

a) Intitulé de la ligne

09 04 02 01 - Primauté dans les technologies de l'information et de la communication

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	44 192 289,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	1 325 769,00
2 Virements	-11 672 357,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	33 845 701,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	5 839 758,25
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	28 005 942,75
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	30 902 592,75
7 Renforcement proposé	2 896 650,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	6,55 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	654 316,53
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Les crédits de paiement seront utilisés pour le préfinancement de trois projets relevant de la «Primauté dans le domaine des technologies génériques et industrielles» qui doivent être versés avant la fin de l'année afin que soient respectés les délais d'octroi des subventions et les délais de paiement prévus par le règlement financier. La signature et le lancement de ces 3 projets doivent intervenir en décembre. Si la ligne n'est pas renforcée, des intérêts de retard seront dus.

II.10

a) Intitulé de la ligne

15 02 01 01 - Promouvoir l'excellence et la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en Europe ainsi que son adéquation par rapport au marché du travail

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CE	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 315 662 350,00	794 000 037,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	39 864 569,00	24 058 201,00
2 Virements	-1 711 416,00	20 262 883,32
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	1 353 815 503,00	838 321 121,32
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	1 273 914 307,50	808 672 984,55
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	79 901 195,50	29 648 136,77
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	82 437 995,50	32 184 936,77
7 Renforcement proposé	2 536 800,00	2 536 800,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,19 %	0,32 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a	n/a

d) Justification détaillée du virement

Les crédits sont nécessaires pour renforcer le budget initialement prévu pour les activités «alliances de la connaissance», «alliances sectorielles pour les compétences» et les «expérimentations politiques menées au niveau européen», financées au titre de l'action clé 3 «Soutien à la réforme des politiques» du programme Erasmus+. L'augmentation proposée sera utilisée pour renforcer les fonds initialement alloués à ces activités afin de tenir compte du nombre de propositions reçues, qui est supérieur aux prévisions initiales. Ce renforcement est proposé à l'appui de la réforme axée sur la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020, du cadre «Éducation et formation 2020» et des stratégies en faveur de la jeunesse.

Dans ce contexte, les subventions supplémentaires qui seront financées visent à encourager un dialogue de fond entre les décideurs et les parties prenantes ainsi qu'avec les pays partenaires. Enfin, elles visent à faire connaître les résultats des actions et des programmes menés dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse avec différents groupes, et à diffuser ces résultats en vue de produire des retombées significatives au niveau individuel, institutionnel et systémique.

II.11

a) Intitulé de la ligne

15 03 01 01 Actions Marie Skłodowska-Curie - Produire de nouvelles compétences et de l'innovation

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CE	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	731 611 715,00	57 002 709,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	23 873 317,00	1 710 081,00
2 Virements	64 165 531,00	10 065 993,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	819 650 563,00	68 778 783,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	496 118 815,50	7 280 850,65
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	323 531 747,50	61 497 932,35
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	325 196 786,09	63 162 970,94
7 Renforcement proposé	1 665 038,59	1 665 038,59
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,23 %	2,92 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du virement

Ces crédits seront utilisés pour «Horizon 2020 — Excellence scientifique — Actions Marie Skłodowska-Curie — Produire de nouvelles compétences et de l'innovation» («H2020-MSCA»). Le montant de 1,7 million d'EUR de crédits d'engagement renforcera le budget de l'appel à propositions 2014 relatif aux réseaux de formation innovante («H2020-ITN-2014»), dont le financement est insuffisant. Ce renforcement en crédits de paiement permettra de conclure une convention de subvention supplémentaire en 2014 et, ultérieurement, d'assurer son préfinancement.

II.12

a) Intitulé de la ligne

32 04 03 01 - Assurer le passage à un système énergétique fiable, durable et compétitif

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CE	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	292 962 845,00	28 886 164,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	9 421 860,00	866 585,00
2 Virements	21 099 162,00	-20 900 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	323 483 867,00	8 852 749,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	133 210 986,38	2 120 440,32
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	190 272 880,62	6 732 308,68
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	193 072 880,62	9 532 308,68
7 Renforcement proposé	2 800 000,00	2 800 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,96 %	9,69 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du virement

L'appel «Efficacité énergétique — thématique "fabrication de modules préfabriqués pour la rénovation des bâtiments, PPP, EEB et SPIRE"» (H2020-EE-2014-1-PPP) a été clôturé en mars. Deux projets ont été sélectionnés pour un financement, le délai pour l'octroi de la subvention est la fin du mois de novembre (délai de 8 mois dans le cadre d'H2020) de sorte que les préfinancements devront être versés en décembre.

II.13

a) Intitulé de la ligne

32 04 51 - Achèvement du septième programme-cadre (2007-2013)

b) Données chiffrées à la date du 31/10/2014

	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	125 175 972,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	3 792 832,00
2 Virements	-26 000 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	102 968 804,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	72 440 705,53
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	30 528 098,47
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	30 653 935,47
7 Renforcement proposé	125 837,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,10 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	331 374,17
2 Crédits disponibles à la date du 31/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

d) Justification détaillée du virement

Les crédits de paiement de la ligne 32 04 51 00 sont très nettement insuffisants. Les besoins de crédits supplémentaires en 2014 sont estimés à 38,6 millions d'EUR, mais les possibilités de redéploiement sont extrêmement limitées et le renforcement proposé dans le présent virement ne couvrira qu'une très petite partie des besoins réels de paiement.